

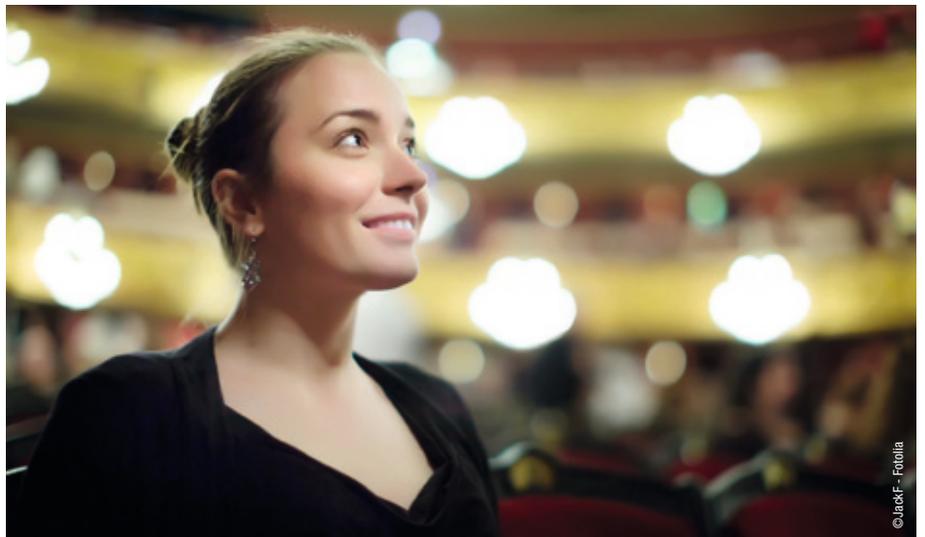


Michel Aupetit  
Évêque de Nanterre  
Président de la Fondation  
Sainte-Geneviève

L'option préférentielle pour les plus pauvres et les plus vulnérables d'entre nous trouve sa source dans l'Évangile. Aussi la Fondation Sainte-Geneviève s'implique avec détermination dans tous les domaines de soutien aux familles, aux personnes malades ou handicapées, dans les aides aux plus jeunes, à la réinsertion ou encore au logement. Cependant, il est un domaine que la Fondation voudrait également soutenir : celui de la culture. L'accès au savoir, aux richesses de notre patrimoine et de l'art sous toutes ses formes est un facteur d'humanisation. Ainsi les trésors accumulés et toujours renouvelés par le génie artistique, élèvent ceux qui peuvent en jouir.

Le Pape saint Jean-Paul II nous le rappelait : « La beauté est la clé du mystère et elle renvoie à la transcendance. Elle est une invitation à savourer la vie et à rêver de l'avenir »

## L'accès de tous à la culture, un axe prioritaire de la Fondation Sainte Geneviève



**La culture ? L'art ? Ces termes peuvent intimider. Et pourtant, ils font partie intégrante de la vie. Aller au cinéma, écouter de la musique, louer un DVD, dessiner : autant d'actes qui ouvrent au monde qui nous entoure et à ses richesses culturelles.**

**L**a culture, c'est l'accès aux activités culturelles et de loisirs. C'est aussi la capacité de « toucher et d'être touché », d'ouvrir un passage de l'intime à l'extérieur, d'accéder à des œuvres et d'œuvrer soi-même. **Que l'on soit spectateur ou acteur, accéder à la culture c'est donc s'ouvrir à soi-même, aux autres et, plus largement, au monde.** L'accès à la culture n'est pas « la cerise sur le gâteau » mais une condition de l'accès complet à la vie sociale et de la réalisation de chaque individu en tant que personne.

**C'est pourquoi la Fondation Sainte-Geneviève a fait de l'accès de tous à la culture, en particulier les plus défavorisés, l'un de ses axes d'action prioritaires.** Car de nombreux obstacles se dressent empêchant cet accès à certaines personnes : enfermement dans les quartiers, précarité, séjours en hôpital, résidence en maison de retraite, handicap, incarcération...

Vous découvrirez, en page 3 de cette Lettre d'Info, **le soutien qu'apporte la Fondation à plusieurs initiatives dans ce domaine** : accès de tous à des comédies musicales inspirées de la Bible - et jouées dans des salles prestigieuses - comme Ourra, Malkah ou encore Tobie & Sarra ; concerts de l'ensemble Jubileo ou du Gospel de la Défense dans des lieux « périphériques » et offerts à des publics exclus ou « empêchés », concours de photos et expositions d'œuvres réalisées par des SDF avec la Deuxième Marche, possibilité donnée aux jeunes des quartiers d'épanouir leurs talents artistiques avec les CEPIJE...

Merci de nous aider à poursuivre cette belle mission par vos dons, votre engagement bénévole et en sollicitant la Fondation pour financer vos initiatives dans ce domaine. ■

## Le foyer El Paso fête ses 5 ans !

Le foyer El Paso a ouvert ses portes en 2010 dans les locaux de l'association San Fernando à Neuilly-sur-Seine.



Animé par cinq filles de la Charité de Saint-Vincent de Paul présentes 24h/24 et une équipe de 20 bénévoles, **le foyer accueille, loge et accompagne des jeunes femmes enceintes en détresse tout au long de leur grossesse.** Malgré les souffrances et les difficultés vécues par ces femmes, que de joies partagées au long de ces cinq années ! Durant la seule année 2014, 19 jeunes femmes ont été hébergées, se sont reconstruites et préparées à leur vie future, 15 bébés sont nés et, à chaque fois, des solutions de logement ou d'hébergement ont pu être trouvées pour la mère et l'enfant. Bien que bénéficiant des autorisations administratives, le foyer ne reçoit presque aucune subvention publique. **L'appui de la Fondation Sainte-Geneviève reste donc indispensable. Merci de votre soutien !** ■

**Soutien de la Fondation :**  
35 000 € en 2015

## Août Secours Alimentaire La faim ne prend pas de vacances

Alors qu'en cette période d'été, chacun pense à des vacances bien méritées, de nombreuses personnes comptent sur l'aide d'Août Secours Alimentaire (ASA) pour survivre.

Pour tous ceux que la vie a plongés dans la misère, ASA reste le seul et dernier recours. Tout au long du mois d'août, quand beaucoup d'associations ferment leurs portes pour les congés annuels, l'équipe d'ASA se mobilise pour distribuer des repas à ceux qui ont faim. Depuis 2004, une permanence ouvre dans les locaux de la paroisse Sainte-Marie-des-Vallées à Colombes. Des cartes sont distribuées, via des associations caritatives et services publics,

## Maison des Familles du 92, déjà un an d'activité !

Installée au sein de la Maison Saint-François-de-Sales depuis septembre 2014, la Maison des Familles a mis en place ses activités et propositions destinées à toutes les familles des Hauts-de-Seine.

Un travail important a été réalisé pour accueillir et faire connaître la Maison et ce qui s'y vit. Une équipe d'une trentaine d'intervenants spécialisés, bénévoles pour la plupart, s'est constituée et mise au travail. **Plus de cent personnes ont déjà participé à des activités** sur inscription ou rendez-vous. **Une quinzaine de familles ont participé à divers ateliers, dix personnes ont eu des entretiens personnalisés avec un professionnel, trente ont participé à des randonnées, parcours de parents ou groupes de parole, huit aux deux soirées sur l'accompagnement des jeunes en période d'orientation...** Diverses rencontres et manifestations ouvertes à tout public ont rencontré un franc succès, réunissant parfois plusieurs centaines de personnes.

Après cette période de lancement qui démontre l'utilité de la Maison des Familles, quelles sont les perspectives ? Deux priorités se dégagent. D'abord, améliorer encore la visibilité de la



Maison pour qu'elle soit mieux repérée dans le paysage social, éducatif et ecclésial. Ensuite et parallèlement, consolider et adapter les propositions **en cherchant toujours à mieux répondre aux besoins et aspirations des personnes et des familles**, tant dans le quartier d'implantation que dans l'ensemble des Hauts-de-Seine. ■

**Soutien de la Fondation :**  
300 000 € sur 3 ans

## Course des Héros : un grand MERCI !



Dimanche 21 juin, l'équipe de la Fondation Sainte-Geneviève a participé à la Course des Héros édition 2015 ! **10 coureurs se sont élancés pour les projets solidaires dans les Hauts-de-Seine**, dont deux collaborateurs de l'association Espaces soutenue par la Fondation. Ils ont tenu les **6 ou 10 kilomètres de course**, encouragés par les supporters venus nombreux. Après cet exploit sportif qui rassemblait au Parc de Saint-Cloud plus de 4 000 héros pour 200 associations représentées, les coureurs ont partagé un pique-nique convivial et familial permettant à chacun de reprendre haleine et d'échanger dans une ambiance festive. Cette année, **l'équipe des 10 héros a collecté 4 135 €** qui vont permettre de faire avancer des causes solidaires et redonner espoir à ceux dans le besoin. **Un grand merci à tous** et rendez-vous l'année prochaine pour une nouvelle rencontre conviviale et sportive ! ■



**Soutien de la Fondation :**  
11 000 € en 2015

## Des spectacles musicaux inspirés de la Bible...

Un message qui s'adresse à tous, y compris - et peut-être d'abord - aux exclus.

**A**nimé par l'ambition de faire connaître le patrimoine culturel que constitue la Bible, Eric Libault s'est lancé en 2008 dans la création d'un spectacle musical original sur le thème des Actes des Apôtres : "Ourra" qui a réuni plus de 25000 spectateurs en 2011 et 2012. Son nouveau spectacle "Malkah, tu seras roi", un message de paix, de pardon et d'amour inspiré de la vie du roi David, permet d'élargir encore ce public ; les quatre premières représentations, pleines de souffle et d'énergie, ont été un succès au Palais des Congrès de Paris. Pour permettre aux plus modestes d'assister au spectacle, la Fondation Sainte-Geneviève a apporté son soutien à ce projet et offert 240 places à des personnes en situation de précarité ou de handicap qui n'auraient jamais pu accéder à ce type de spectacle. Tous ont été très enthousiasmés par l'expérience.



Dans le même esprit, la Fondation Sainte-Geneviève soutient le nouveau spectacle « Tobie et Sarra » créé par Etienne Tarneaud et sa troupe Iona Musicals qui sera joué prochainement à Asnières et dans de nombreuses autres villes. Là encore, ce spectacle professionnel sera proposé à un prix abordable afin qu'un large public puisse y avoir accès. ■

**Soutien de la Fondation : 60 000 € pour Malkah en 2014, 30 000 € pour Tobie et Sarra en 2015**

## JUBILEO : la musique sacrée accessible à tous

L'ensemble JUBILEO, créé à Ville d'Avray par Laurence Bénézit, organise une douzaine de concerts par an...

**C**hœur, orchestre et solistes, dirigés par un chef d'orchestre professionnel. Ils sont accompagnés par des comédiens récitant qui lisent des textes spirituels en lien direct avec le programme musical (Michael Lonsdale, Président d'honneur et partenaire régulier de Jubileo, Brigitte Fossey, Irène Jacob, Robert Hossein...). Jubileo produit chaque concert dans des quartiers « favorisés » ; les bénéficiaires contribuent ensuite au financement de la production de ce même concert dans un lieu « périphérique » et devant un public de personnes en situation d'exclusion : la Gare de St Lazare, l'Hôpital Georges Pompidou ou la Maison d'Arrêt de



Nanterre... Grâce au soutien de la Fondation Sainte-Geneviève, un concert a été donné en janvier 2015 pour des personnes handicapées au Grand Palais, en partenariat avec l'OCH, et en mai 2015, à la Maison Saint-François-de-Sales devant un public de personnes sans domicile ou en grande précarité. ■

**Soutien de la Fondation : 12 000 € en 2014, 3 000 € en 2015**

## Les CEPIJE : donner la possibilité aux jeunes d'épanouir leurs talents artistiques

Les CEPIJE (Centres Pour l'Initiative des Jeunes) permettent aux jeunes de 15 à 25 ans issus des quartiers sensibles de réaliser leurs propres projets...

**L**es jeunes sont amenés à mûrir leurs projets et à les mettre en œuvre en prenant des initiatives et des responsabilités, accompagnés par des adultes. Beaucoup révèlent ainsi des talents qu'ils ne soupçonnaient pas, principalement dans le domaine de la création artistique, du divertissement et de la communication. Les multiples activités (créations musicales, vidéos, photos ou graphiques, sites internet, promotions d'artistes, créations d'événements...) développées et animées par les jeunes créent, au sein des CEPIJE, une atmosphère comparable à une ruche



pleine d'énergie, de bonheur de créer, de produire ensemble, d'échanger. Ils découvrent avec enthousiasme leurs talents, ceux des autres et la richesse de nouvelles relations et nouveaux horizons liés aux productions prometteuses de ces jeunes. ■

**Soutien accordé par la Fondation aux 3 CEPIJE des Hauts-de-Seine : 115 000 € en 2014**

## Exposition "Prises de rue" avec La Deuxième Marche

Et si la photographie pouvait se mettre au service des plus démunis ?



**L**a Fondation Sainte-Geneviève a soutenu un magnifique projet de l'association La Deuxième Marche qui aide les personnes sans-abris à reprendre pied. Elisabeth Tiberghien et Thierry Bizot de l'association, en partenariat avec le site Wipplay, ont imaginé une opération originale : Prises de Rues. 12 personnes sans-abri sélectionnées par l'association, nous racontent par la photographie le monde tel qu'elles le voient, accompagnées par des étudiants en école d'art (Louis Lumière, Penninghen, Icare, Les Gobelins). Les gagnants du concours qui s'est déroulé du 8 au 15 janvier 2015, exposent leurs œuvres à l'Hôtel de Ville de Paris, à la galerie Suzanne Tarasieva et bientôt dans les Hauts-de-Seine. ■

**Soutien de la Fondation : 3 700 € en 2014**

## Le Gospel de la Défense : à la rencontre d'un large public

Le chœur GOSPEL de la Maison d'Église Notre-Dame de Pentecôte à la Défense



**E**xistant depuis de nombreuses années, le chœur GOSPEL se produit sur le parvis de la Défense ou dans le centre commercial des Quatre Temps, notamment lors de la Fête de la Musique ou de la période de Noël. Une occasion de rencontre avec un public très large. Le gospel n'est pas seulement un chant : c'est une expérience où tout l'être est engagé pour vivre avec les autres de vrais instants d'humanité et une expérience spirituelle authentique. La Fondation finance la formation de Chef de chœur et l'achat de matériels de sonorisation pour permettre au Gospel de poursuivre son développement et d'améliorer encore la qualité de ses concerts. ■

**Soutien de la Fondation : 8 750 € en 2015**

# Nouveaux projets soutenus 2015



## JRS : accueillir chez soi des demandeurs d'asile

L'association JRS (Jesuit Refugee Service) France développe depuis plusieurs années son réseau Welcome. Celui-ci propose à des familles de vivre chez elles, pour une durée d'un mois, l'hospitalité et une relation réciproque bienveillante d'une personne persécutée dans son pays qui demande l'asile en France. Déjà plusieurs familles des Hauts-de-Seine ont vécu cette expérience très enrichissante pour tous. La Fondation soutient le développement du réseau Welcome en région parisienne.

**Soutien de la Fondation : 8000 €**



## SNC : accompagner les chercheurs d'emploi

SNC (Solidarités Nouvelles face au Chômage) développe son action dans le 92 pour lutter contre le chômage et les mécanismes d'exclusion, soutenir l'expression et la représentation des chercheurs d'emplois... Déjà 18 groupes actifs et plus 300 bénévoles dans les Hauts-de-Seine accompagnent des chercheurs d'emploi. La Fondation finance ce développement à travers la formation de bénévoles, la mise en place d'outils numériques et la création de deux emplois solidaires.

**Soutien de la Fondation : 18000 €**



## ARPEIJE : lancement d'un nouveau projet, le « Rayon Vert »

L'objet de l'association ARPEIJE est l'insertion sociale et professionnelle de jeunes et d'adultes éloignés de l'emploi. L'association a lancé en janvier 2015 à Vanves "Le Rayon Vert", un projet écologique autour du vélo et un espace convivial développant l'esprit participatif et le service ; bref un projet combinant solidarité, respect de l'environnement et convivialité, auquel la Fondation apporte son appui financier.

**Soutien de la Fondation : 18000 €**

## Autres projets soutenus

Certains projets soutenus en 2015 ne sont pas développés dans ce numéro : **Société de Saint Vincent de Paul 92** (participations de personnes en précarité aux rencontres de Metz 2015), **Secours Catholique 92** (participation de SDF au projet Marcheurs d'espérance 2015), **Table de Cana Genevilliers** (nouvelle chaîne de production pour l'insertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi)...

Plus d'informations sur notre site : [www.fondationsaintegenevieve.org](http://www.fondationsaintegenevieve.org)

## Soutenez la Fondation Sainte-Geneviève via votre assurance-vie

**Si vous avez souscrit un contrat d'assurance-vie ou envisagez de la faire, vous avez dû ou devez choisir les bénéficiaires en cas de décès. Avez-vous pensé à y inscrire la Fondation Sainte-Geneviève ?**

« Madame P. nous a informé que la Fondation Sainte-Geneviève était bénéficiaire d'un contrat assurance-vie pour continuer à soutenir des projets comme l'accueil de femmes enceintes en détresse ou le logement de familles en difficulté. »

L'assurance-vie est un contrat d'épargne par lequel l'assureur s'engage à verser un capital aux bénéficiaires du contrat au décès de l'assuré, ou de son vivant à partir d'une date déterminée. Comment faire bénéficier la Fondation Sainte-Geneviève

d'une assurance-vie ? Il suffit de souscrire un contrat auprès de sa banque ou de son assureur en stipulant l'association parmi les bénéficiaires ou de l'ajouter dans un contrat déjà existant à la liste des bénéficiaires : « **Fondation Sainte-Geneviève, sous l'égide de la Fondation Notre Dame, dont le siège est 85, rue de Suresnes 92000 Nanterre** ».

De nombreux donateurs ont fait ce choix qui permet une transmission à la Fondation facile, rapide et sans droits de succession. Ainsi, une partie ou la totalité du capital placé est

transmis, dans l'état où il se trouve au moment du décès, et contribue à développer les actions de la Fondation dans le temps. La Fondation peut aussi être désignée comme second bénéficiaire au cas où le premier serait décédé au moment de la liquidation du contrat.

Pendant la durée du contrat, les donateurs restent libres de gérer leur placement comme ils le souhaitent : ils peuvent effectuer des versements ou des retraits, modifier les bénéficiaires du contrat à tout moment, sans avoir à en informer la Fondation.

Pour en savoir plus, appeler Marc Flurin, Délégué Général, au 01 41 38 12 43 ou envoyez un mail à [fondationsaintegenevieve@gmail.com](mailto:fondationsaintegenevieve@gmail.com)